

VSF

N°25

LE BLEU

LES RENDEZ-VOUS
DE VOTRE
VILLAGE

PAGES 3 - 7

TRAVAUX

PAGE 8

ÉCOLOGIE

PAGE 9

SÉCURITÉ COMMERCE

PAGES 10-11

ÉTAT CIVIL

PAGE 12

Permanence des élus

Tous les samedis de 10h à 12h, hors vacances scolaires, des élus vous reçoivent en mairie, sans rendez-vous.

Infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE
DE VINEUIL-SAINT-FIRMIN

Juillet 2025

Édito

Chères Vinoliennes, chers Vinoliens,

Alors que nous entrons dans la belle saison, c'est avec une grande fierté que je vous adresse ce nouveau bulletin municipal, témoin de la vitalité de notre village et de l'engagement de toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour notre bien-vivre ensemble.

Nous avons récemment partagé de grands moments de mémoire et de fraternité. Je pense notamment à la commémoration du 80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, et à l'hommage émouvant rendu à notre ami Henri Galpin.

Nos écoles, nos bâtiments communaux, notre Jeu d'Arc, font l'objet de soins constants. Le premier semestre a vu des travaux significatifs (électricité, peinture, remplacement de fenêtres, etc.) ; d'autres se poursuivront cet été, pour améliorer toujours plus notre cadre de vie, comme les travaux d'enfouissement des réseaux.

Merci aux enseignants et aux équipes éducatives pour leur engagement auprès de nos enfants tout au long de cette année scolaire. Les futurs collégiens s'apprêtent à franchir une nouvelle étape : nous leur souhaitons une belle réussite !

Notre commune soutient également les initiatives culturelles et festives. Le Comité des fêtes, plus actif que jamais, a rythmé l'année avec son énergie et son engagement : marché du dimanche, fête de Pâques, Noël, puces, brocante, et les Vendredis Soirs Festifs qui ont réuni près de 3000 personnes au mois de juin. Qu'il soit ici chaleureusement remercié !

Notre village accueille pour la première fois une exposition de photographie en extérieur sur la place d'Aumale. Cette dernière met à l'honneur la scierie Dupriez, véritable institution de Vineuil-Saint-Firmin.

Un nouvel évènement de taille se profile : l'ouverture début septembre du restaurant « Le Quai », l'aboutissement de plusieurs années de travail pour notre équipe. Nous espérons vous y voir nombreux !

Enfin, je souhaite saluer les résultats des Foulées de l'Ardente et de l'Ardente Gym, qui font briller notre village au-delà de ses frontières. Merci aux bénévoles et aux participants pour ces beaux moments de sport et de convivialité.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 7 septembre pour notre forum des associations : une belle occasion de découvrir ou redécouvrir la richesse de la vie associative vinolienne. Très bel été à toutes et à tous !

À très bientôt,
François LANCERAUX
Maire de Vineuil-Saint-Firmin



Pages 3-7 Évènements / Culture Page 8 Travaux
Page 9 Écologie Pages 10-11 Sécurité / Commerces
Page 12 État civil

Bravo l'Ardente !

Samedi 7 juin avait lieu la 34^e édition des Foulées de l'Ardente.

Avec un temps agréable et sans pluie, 600 coureurs et randonneurs foulèrent les chemins de Vineuil-Saint-Firmin et d'Apremont, des parcours 100% nature !

Merci aux organisateurs, aux 75 bénévoles, au service technique et à toutes les personnes ayant fait de cette journée une réussite.



Et pour nos gymnastes, hip hip hip



Belle année pour l'équipe jeunesse qui a terminé première en Départemental R3 à Gouvieux.



L'Équipe poussine a terminé sur la deuxième marche dans sa catégorie. Merci à Alexandra, Laura et Ludvine pour ces résultats.



La relève est prête pour la saison prochaine !

Trophée de l'Aire Cantilienne



Jeudi 29 mai dernier, le Polo Club du Domaine de Chantilly accueillait la finale tant attendue du Trophée de l'Aire Cantilienne.

Les équipes des communes de Vineuil/Avilly et de Coye-la-Forêt, se sont affrontées dans un match intense.

Après un suspense haletant, c'est Vineuil/Avilly qui s'est imposée sur le fil, remportant le trophée sur le score final de 4 à 3. Une victoire célébrée dans un esprit de fair-play et de camaraderie, à l'image des valeurs de la Communauté de Communes. Merci à Marie-Jeanne, Vinolienne, qui nous a si bien représentés !

Fête des voisins

Vendredi 23 mai a eu lieu la fête des voisins dans nos rues. Bravo à tous pour l'organisation.



Exposition extérieure

Le 8 juin a eu lieu le vernissage de l'exposition photos en extérieur de Peggy Herbeau sur la scierie Dupriez. A contempler jusque mi-août.



Commémorations et hommage

8 mai

Ce **8 mai** 2025, à l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, la commune de Vineuil-Saint-Firmin s'est rassemblée au monument aux Morts pour une cérémonie commémorative empreinte d'émotion et de recueillement.

Monsieur André Gillot, le nouveau Président de l'association des Anciens Combattants, s'est exprimé et Monsieur le Maire François Lanceraux lui a souhaité la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

À l'issue de cette cérémonie officielle, un moment tout particulier a été consacré à Monsieur Henri Galpin, en reconnaissance de son engagement sans faille en tant que Président de l'Association des Anciens Combattants.

Au nom de la municipalité, Monsieur le Maire François Lanceraux a tenu à saluer le parcours exemplaire de Monsieur Galpin et à lui adresser des remerciements sincères pour toutes ces années de dévouement au service de la mémoire collective.



18 juin

C'est avec une grande émotion et une fierté partagée que s'est tenue, à Vineuil-Saint-Firmin, la commémoration du 85^e anniversaire de l'Appel du **18 juin** 1940, acte fondateur de la Résistance française lancé par le Général de Gaulle.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir, pour cette cérémonie, Madame Manoelle Martin, vice-présidente de la Région Hauts-de-France, le Colonel commandant la compagnie de gendarmerie de Chantilly, ainsi que le Lieutenant commandant la brigade de gendarmerie de Chantilly.

Leur présence à nos côtés, en ce jour de mémoire, a donné à cette commémoration une solennité toute particulière. Nous les remercions très sincèrement d'avoir choisi notre commune pour rendre hommage à ceux qui, par leur courage, ont refusé la défaite et ouvert le chemin de la liberté.

Hommage à Michèle PÈRE

Les témoignages sont unanimes : tous saluent avec émotion la bienveillance, la disponibilité, l'écoute attentive et la gentillesse profonde de Michèle PÈRE. Pendant 18 années d'engagement au sein du conseil municipal, dont 12 en tant que première adjointe, elle a marqué la vie de notre village par son investissement sans relâche et sa présence discrète mais essentielle.

Elle s'est particulièrement consacrée à l'amélioration de l'accueil dans nos écoles et au Foyer des Tout Petits, deux lieux qui lui tenaient particulièrement à cœur.

Elle y voyait, à juste titre, les fondations de notre avenir commun.

Au sein du CCAS, c'est sa bonté naturelle et son humanité sincère qui lui permettaient de considérer chacun avec une attention respectueuse et pleine de chaleur.

Toujours disponible, efficace, présente à chaque instant, Michèle avançait avec le sourire aux lèvres, portée par un optimisme contagieux. Elle a porté, accompagné, défendu de nombreux projets structurants pour notre commune, toujours avec une exigence constante et un sens profond du service public.

Aujourd'hui, au nom de tous les Vinoliens, nous lui adressons un immense merci, empreint d'amitié, de respect et de gratitude.

Sortie pour les + de 65 ans : 11 septembre

COUPON RÉPONSE

le Centre Communal d'Action Sociale de Vineuil-Saint-Firmin organise une sortie à Amiens le jeudi 11 septembre 2025.

Au programme :

08h45 : Départ de Vineuil – rdv devant la mairie
10h30 : Visite guidée de la cathédrale Notre-Dame, pur chef d'œuvre d'art gothique, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

12h15 : Déjeuner dans un restaurant amiénois proche de la cathédrale.

14h45 : Accueil du groupe à l'embarcadere des Hortillonnages.

15h00 : Promenade commentée en barque dans les Hortillonnages, mosaïque de jardins entourés de multiples canaux.

15h45 : Fin de la journée et temps libre à Amiens.

16h30 : Départ d'Amiens pour un retour sur Vineuil-St-Firmin.

Une participation de 20 € par personne vous sera demandée par chèque.

48 places sont disponibles, nous vous invitons à vous inscrire en Mairie en nous retournant ce coupon réponse avant le 1^{er} septembre 2025.



Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél. :

Date et lieu de naissance :

.....

☐ Participera à la sortie du 11 septembre 2025

Le Comité des Fêtes : le cœur battant de la vie de notre village

On les aperçoit souvent derrière leur stand du marché le dimanche matin, toujours souriants, prêts à discuter autour d'un verre et d'une planche de charcuterie. Mais savez-vous tout ce que fait le Comité des Fêtes pour notre commune ?

Tout au long de l'année, ce groupe de bénévoles dynamiques et investis œuvre avec énergie et bienveillance pour faire vivre notre village. À commencer par l'organisation de la brocante annuelle, devenue un rendez-vous incontournable pour les chineurs comme pour les exposants. Un moment de convivialité et de partage qui attire chaque année de nombreux visiteurs.

Plus récemment, les Vendredis Soirs Festifs ont apporté un souffle nouveau à nos soirées d'été : musique, foodtrucks, animations... Ces rendez-vous sont pensés pour tous, petits et grands, et incarnent parfaitement l'esprit de communauté qui nous est cher.

Le Comité des Fêtes, c'est aussi une présence indéfectible lors des fêtes de Pâques, avec la traditionnelle chasse aux œufs, ou encore à Noël, où décorations, animations et spectacles enchantent les enfants (et les grands !). Chaque manifestation est le fruit d'un travail collectif, souvent dans l'ombre, toujours dans la bonne humeur.

Et pour que tout cela continue, le Comité a besoin de vous. Rejoindre l'équipe, c'est s'impliquer concrètement dans la vie locale, rencontrer de nouvelles personnes, partager des idées, et surtout... passer de bons moments ensemble !

Vous avez un peu de temps, un talent particulier, ou simplement l'envie de faire bouger les choses ? Le Comité des Fêtes vous ouvre grand ses bras !

Parce que faire vivre notre village, c'est l'affaire de tous !



Restaurant LE QUAI : ouverture le 4 septembre

Envie d'un œuf mayo, d'une saucisse purée, d'une sole meunière, d'une ficelle picarde ou d'une île flottante ? Encore un peu de patience...

Rendez-vous le 4 septembre 2025 pour découvrir votre nouvelle brasserie française «LE QUAI».

Ouvert du jeudi midi au lundi soir, fermeture mardi et mercredi. Privatisation possible pour tout événement : lequavineuil@outlook.fr

OFFRE D'EMPLOIS, dans le cadre de l'ouverture prochaine de la brasserie LE QUAI, quelques postes sont encore disponibles en cuisine et au service, alors débutants ou confirmés, si vous voulez participer à cette nouvelle aventure, envoyez vos CV à lequavineuil@outlook.fr



Forum des associations dimanche 7 septembre

Rendez-vous le dimanche 7 septembre de 10h à 13h au centre communal Maurice Bernardin pour rencontrer les associations de Vineuil-Saint-Firmin, vous renseigner et vous inscrire aux nombreuses activités proposées !

Découvrez nos nouveautés : Chorale le vendredi soir et Karaté pour les adolescents le jeudi soir.

Recherchons bénévole

Pour faire traverser les enfants à la sortie de l'école à 16h30.

Envie de vous impliquer dans la vie de nos écoliers ? Contactez Catherine à l'accueil de la Mairie !



Taille des haies, attention aux dates !

Les haies sont, durant le printemps et l'été, un formidable habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces animales et plus particulièrement pour les oiseaux qui y nidifient.



Les oiseaux sont pour la plupart, des espèces protégées par la réglementation nationale. Par conséquent la destruction d'individu, la perturbation intentionnelle et la destruction de l'habitat sont interdits et sanctionnables.

La taille des haies entre le 15 mars et le 31 juillet peut avoir de graves conséquences pour le bon accomplissement du cycle biologique des espèces animales et contribue au déclin de la biodiversité. Il est vivement recommandé de ne pas tailler les haies durant cette période.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est strictement interdite du 1^{er} avril au 31 juillet par application de l'arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales



Vous souhaitez un renseignement sur le sujet ? Vous pouvez contacter le bureau Nature et Biodiversité de la Direction départementale des territoires :

ddt-seef-nb@oise.gouv.fr / 03 64 58 16 61

Enfouissement des réseaux et éclairage public

Les travaux d'enfouissement de la basse tension, des réseaux de télécommunication et de l'éclairage public sur l'allée du Bois Coupé, la rue du Dr Schweitzer, la rue Aristide Briand, la rue Vatel et la fin de l'avenue de la Bouleautière ont été présentés aux riverains le samedi 5 avril lors d'une réunion publique au centre communal. Ces travaux sont financés par le Département de l'Oise, le Syndicat d'Energie de l'Oise (SE 60) et votre commune. Rien n'est à la charge des administrés.

Le chantier s'est installé le 12 mai et les travaux ont débuté avenue de la Bouleautière le lendemain par l'ouverture de la voirie pour la mise en souterrain de tous les réseaux concernés. Le 23 mai, la tranchée de cet axe était rebouchée en attente de la reprise de l'enrobé sur la voirie (qui a eu lieu tout début juin) et dès le lundi 26 mai, une nouvelle tranchée était ouverte sur le trottoir de l'allée du Bois Coupé, entre l'avenue de la Bouleautière et la rue du Dr Schweitzer, puis début juin entre cette rue et la rue Aristide Briand, avant de poursuivre jusqu'au bout de l'allée du Bois Coupé.

Puis, ce sera le tour, successivement, de la rue du Dr Schweitzer, de la rue Aristide Briand, de la rue Vatel, avant de terminer par le bas de l'Allée du Bois Coupé, en face de la Résidence de la Duchesse de Chartres, pour les câbles téléphoniques.

Une fois ces travaux d'enfouissement terminés et les sols remis en état, viendra le temps de la dépose de tous les câbles aériens et de tous les poteaux qui les soutiennent.

Nous profitons de ces travaux sur l'éclairage public pour changer les candélabres de la rue Beaumarchais, tout proches, et également ceux de l'allée de la Ménagerie face à l'entrée du Golf de Chantilly.



Autres travaux en cours

Après le hall du centre communal, c'est la grande salle qui a été rénovée en peinture et les rideaux changés.

De même après une première entrée à l'école maternelle, c'est la seconde qui a été rénovée. Les fenêtres du dortoir et de la première classe ont été également changées.

Par ailleurs, nous avons repris l'éclairage du Jeu d'Arc et renforcé la capacité électrique sur la place d'Aumale.

Enfin, après les feux-verts récompense, vous avez pu remarquer toute une série de « 30 cerclé » sur certaines rues de notre village, afin de rappeler aux automobilistes cette limitation de la vitesse à 30 km/h, à respecter.



Préservation de la biodiversité.

Dans la continuité des actions engagées en 2024, nous allons renouveler la mise en place de la gestion différenciée, appelée également fauche tardive, sur l'allée verte. Afin de favoriser le développement complet du cycle de croissance de la végétation, il n'y aura pas de tondes durant la période estivale, seule des allées de circulation seront fauchées. Nous vous invitons à vous y promener et découvrir l'évolution de cette nouvelle prairie, la présence des insectes, fleurs... Tout en évitant de piétiner les autres zones, en restant dans les allées.



La recyclerie Sud Oise Recyclerie (SOR)

La Communauté de communes vient de signer une convention avec cette recyclerie pour 3 ans renouvelables.

Quels sont les avantages ?

- Présence de la Recyclerie Mobile : lors des manifestations pour la collecte d'objets et la sensibilisation afin de venir à la rencontre des habitants :
- Présence aussi lors des repair-café ainsi qu'au Forum Aire au vert, annuel.
- Animations scolaires et visites : 1 animation scolaire par commune et par an, cycle maternelle et élémentaire. Visite proposée aux établissements à partir du CE2
- Collecte Fin de brocante : Collecte des objets invendus.
- Enlèvements à domicile : Service gratuit pour les personnes de plus de 70 ans et les personnes en situation de handicap. Sinon grille tarifaire selon les cas. Pour enlèvement classique plein pieds : 30€. L'adhésion permet de réduire de moitié la prestation, soit 15€.

Lors de la première présence de la recyclerie aux côtés du repair café au Centre communal le 26 avril 2025, ce sont 84.5 kg qui ont été déposés.

Réemploi, réutilisation, valorisation !

Résultats de notre FIN DE BROCANTE le 4 Mai 2025

Ont été déposés dans les deux camions :
1 680 kg !

- 500 kg de vaisselle
- 357 kg de vêtements
- 319 kg de livres
- 205 kg d'appareils électriques
- 155 kg de meubles
- 89 kg de jouets
- 55 kg d'outillage



Opération tranquillité vacances



Vous partez bientôt en vacances ?

Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...). Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations durant vos vacances estivales.

1 - Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez vous inscrire en ligne ou vous rendre à la brigade de gendarmerie de CHANTILLY pour signaler votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le

week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

2 - Quelques incontournables avant de partir

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.
- Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut, utilement, venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. À défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Plan canicule à destination des Aînés

Les personnes isolées et/ou ayant des problèmes de santé ou de mobilité, les personnes seules et/ou dépendantes, ont la possibilité de s'inscrire sur le registre Canicule du CCAS en Mairie au : 03 44 57 06 05.

En cas de forte chaleur, les personnes inscrites sur le registre seront contactées par le CCAS.

Conseils en cas de canicule et forte chaleur :

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation.
- Je ne fais pas d'efforts physiques et intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe ...).
- Je bois environ 1,5 litre d'eau par jour.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.



L'insolation : Fatigue intense accompagnée de maux de tête et de sueurs froides. Pour faire disparaître l'insolation, il suffit de boire beaucoup d'eau et se reposer à l'ombre.

Le coup de chaleur : Élévation de la température du corps, pouvant aller au-delà de 40°C, qui est associée à des vertiges, des maux de tête, de la transpiration et des vomissements, suivis d'une perte de connaissance et de convulsions. Un coup de chaleur qui n'est pas traité rapidement peut avoir de graves conséquences sur la santé.

Nos food trucks

Nos food trucks vous attendent sur la place d'Aumale

- **MERCREDI semaine impaire**

La Cabane de Papa Ours

Poutine et burgers de 18h30 à 21h 06 62 43 40 99

- **MERCREDI semaine paire et tous les samedis**

Lapata pizza de 18h30 à 22h30 06 85 15 54 67

- **JEUDI Le fromage qui roule et Les recettes du bonheur** de 16h30 à 21h

- **NOUVEAU DIMANCHE soir Barbecue argentin** de 16h30 à 21h



Pharmacie Blin

18 Rue de la Duchesse de Chartres

60500 Vineuil-Saint-Firmin

+33 3 44 57 06 20 / pharmacieblin@orange.fr

Lundi : 14h00 – 19h30 / Mardi au vendredi : 9h00

– 12h30, 14h00 – 19h30 / Samedi : 9h00 – 12h30,

14h00 – 18h30 / Fermé le dimanche.

Le saviez-vous ?

Les pharmacies d'officine c'est aussi : réalisation de tests Covid, grippe, VRS, angine et cystite, délivrance d'antibiotiques sous conditions, vaccination, location et vente de matériel médical, Préparation des piluliers (PDA), Fourniture d'oxygène médical.

D.I.C.R.I.M.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), prévu par l'article R. 125-11 du Code de l'environnement, est réalisé par votre municipalité.

Il informe les habitants de la commune des risques majeurs, naturels ou technologiques existants, et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre face à ces risques sur la commune. Il reprend les informations transmises par le préfet.

Votre DICRIM est disponible en Mairie, n'hésitez pas à le demander.

Vous pouvez également le consulter sur le site de la commune : <https://www.vineuilsaintfirmin.fr>



Sitis Market

18 Rue de la Duchesse de Chartres

60500 Vineuil-Saint-Firmin

+33 3 44 58 75 13

Supérette, relais Poste, dépôt de pain

Fermé le lundi.

Du mardi au dimanche : 09:00–13:00, 14:00–21:00



Salon de beauté

Véronique MIGOT vous accueille dans son salon de beauté en compagnie de Natasha.

1 bis Avenue de Verdun 60500 Vineuil-Saint-Firmin

06 44 10 43 67 / institut.veroniquemigot@gmail.com

www.planity.com/institut-veronique-migot-60500-vineuil-saint-firmin



Salon de coiffure

Romain et Mélanie vous accueillent au Shelby.

1 bis Avenue de Verdun 60500 Vineuil-Saint-Firmin

www.planity.com/le-shelby-vineuil-saint-firmin



Mariages

– Jeanne NASTORG et Pierrick CHEVRON
le 31/05/2025

– Renouvellement des vœux de mariage ,
noces d'or, de Patricia GOHET et
Daniel LAUGEROTTE le 19/04/2025



– Sophie NAVARRO et Guillaume SAUVAGE le
19/06/2025

– MSTISLAV GUERRAND-HERMES et Jocelyn
ORTEGA RODRIGUES le 21/06/2025

Décès

– Madame MONTJOINT veuve DELAMOYE, le
19/06/2025 à l'âge de 94 ans

– Madame ROUSSEAU veuve BRAUT le 28/04/2025
à l'âge de 93 ans

– Madame NERON veuve PÈRE le 30/03/2025
à l'âge de 95 ans.

Messes en l'église de Vineuil-Saint-Firmin

et tous les dimanches de juillet et août à 10h30 au
Bois-Saint-Denis à Chantilly .

– SAMEDI 19 JUILLET à 18H30

– VENDREDI 15 AOÛT

en l'église NOTRE-DAME de Chantilly à 18H30

– DIMANCHES 7 et 21 SEPTEMBRE à 9H30

– DIMANCHE 12 et 26 OCTOBRE à 9H30

Paroisse de la Ste Famille – 28 avenue
Marie-Amélie, quartier du Bois-St-Denis à
Chantilly Tél. : 03.44.57.05.19

Curé : Abbé Bruno DANIEL

paroissesaintefamille60@orange.fr

<https://www.paroisse-ste-famille-chantilly.fr/>

Infos Mairie

1, rue de la Duchesse de Chartres 60500
Vineuil-Saint-Firmin / Tél. : 03 44 57 06 05
mairie@vineulsaintfirmin.fr / www.vineulsaintfirmin.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi et vendredi de
8h30 à 12h – mercredi de 8h30 à 11h30 – mardi et jeudi
de 14h à 16h – le premier samedi non férié de chaque
mois de 10h à 12h.

Directeur de la publication : François Lanceraux –
Comité de rédaction : Corry Neau, Jean-Marc
Vincenti, Élodie Cousin-Angèles, Patrick Barrett.
Directrice artistique : Élodie Cousin-Angèles.

Blason & Polo



Notre commune arbore désormais un blason,
pensé comme un reflet de son histoire, de son
identité et de son attachement à la tradition. Ce
blason se compose de quatre symboles héral-
diques forts, chacun porteur d'un sens profond :

****La fleur de lys****

Symbole emblématique de la royauté française, la
fleur de lys évoque le passé royal du territoire,
marqué par la proximité du château de Chantilly,
des forêts royales, et des grandes familles nobles.
Elle incarne également la noblesse, la tradition et
l'élégance.

****Les trois épis de blé****

Hérités des armoiries de la famille d'Orgemont,
anciens seigneurs de Vineuil, ils rappellent l'an-
crage agricole de la commune. Les épis symbo-
lisent la fertilité des terres, la mémoire rurale et
l'histoire des hommes et femmes qui ont façonné
le paysage.

****La feuille de vigne****

Clin d'œil au nom même de la commune, Vineuil,
qui vient du latin «vinea», «vigne». Elle rappelle le
lointain passé viticole du village. Elle incarne aussi
la convivialité, la culture de la terre et l'élégance
naturelle.

****Le lion****

Il symbolise la force, la bravoure et la royauté.
Très présent dans l'héraldique européenne, il
donne au blason une prestance noble et univer-
selle. Il fait aussi écho aux alliances royales et au
prestige historique du territoire.

**Polos disponibles à la vente sur le marché
et/ou en commande en mairie.**